

Présents :

Jean-Yves PENNANECH (COT29) ;
Kevin LOZACH et Julien FITSHAL (COT22) ;
Jean-Pierre GAUDIN et Jean-Luc DEAN (COT35) ;
Pierre-Yves HARSCOUEY et Jacques Yves LEGRAND (COT 56);
Jean-Marc BERAUD (Président LBA) ;
René MOREAU (Président COT LBA)

Hommage :

L'ensemble de la COT rend hommage au travail de Monique ATTIBA, tant au niveau des officiels adultes que jeunes. Monique intervenait avec beaucoup de pédagogie et de conviction auprès des participants aux formations et leur donnait envie de poursuivre.

Jean-Marc BERAUD informe la COT qu'une épreuve ou une action spécifique portant le nom de Monique sera créée dès que possible.

COT Nationale

René fait le Compte rendu de la réunion de la COT nationale qui s'est tenue le 12/03/21 (16-18h30).

Outre l'hommage de la COT FFA au travail de Monique ATTIBA, ont été abordés principalement lors du tour de table :

- La formation des officiels et la coordination avec l'OFA
- Paris 2024

Appels à jury

Il est souhaitable, quel que soit le niveau de la compétition, que la COT du département où se déroule la compétition, soit systématiquement sollicitée pour la constitution du jury.

La Ligue peut faire appel, sur demande de la COT Départementale, à jury en précisant que la COT départementale est responsable de l'établissement du jury (en copie, COT LBA).

La COT LBA se tient à la disposition des COT départementales pour établir les jurys.

Les directeurs de réunion des compétitions ne sont pas obligatoirement les responsables de COT départementales.

Intervention de Jean-Marc BERAUD

Le président intervient auprès de la COT Régionale pour :

- Rendre hommage au travail de Monique ATTIBA

- Nous informer de son souhait de proposer à des officiels bretons un déplacement à Paris lors des Jeux Olympiques 2024. Demande est faite à la COT LBA de trouver un système de récompense pour définir les Officiels concernés par cette action, tout en espérant que de nombreux officiels bretons seront sélectionnés pour être acteurs sur le terrain. Jean-Marc attend une réponse de notre part fin d'année 2021 et met en place la provision correspondante à partir de 2021.
- Indiquer que 200 livrets de règlement World Athletics en français ont été attribués à la Ligue de Bretagne. Charge à la COT d'en assurer la répartition. Il est convenu de revoir la liste pré-établie afin de satisfaire tous les besoins.

Formations

René recommande que :

- chaque membre de la COT passe, par la voie OFA, un examen, afin d'être en mesure d'expliquer le fonctionnement des différentes étapes (chacun choisissant en fonction de ses besoins).
- Chaque COT se projette sur une structure de jury « optimale » afin de détecter ses manques en termes de compétences et de possibilité de rotation.

Rappel concernant les formations :

- Pas plus de 15 stagiaires par session
- Pas plus de 6 personnes en présentiel, y compris sur les stades, ceci après fin Avril.
- Toutes les formations sont à inscrire dans SIFFA
- Un stagiaire peut assister à une formation de niveau 1 ou 2 à partir du moment où le module M001 est validé.
- Une formation de niveau 2 n'empêche pas de passer les examens de niveau 1.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme de niveau 1 pour passer un diplôme de niveau 2.
- Un diplôme de niveau 2 est nécessaire pour passer l'examen de Niveau 3 de la spécialité
- Le niveau 2 de **Juge General (anciennement JAR-Juge Arbitre Régional)** n'existe pas. Il ne permet plus d'être juge arbitre sur une compétition, sauf si le titulaire est de Niveau 3 dans une spécialité (ex : Sauts). Dans ce cas, il peut être JA Sauts. **Pensez à faire passer le Niveau 3 aux juges arbitres régionaux au plus tôt, s'ils ont un niveau 3 de spécialité. Seuls les juges de niveau 3 peuvent valider des records de France. Cf [Reglementation Records 2020.pdf](#)**
- Les formations de Niveau 1 assurées par les clubs sont prioritairement affectées aux membres du club, puis aux extérieurs, en fonction de l'ordre d'inscription
- Dans le cadre de la formation de juge départ à partir de 16 ans, René rappelle que c'est le tuteur qui est responsable de la sensibilisation de la dangerosité d'une arme, fusse t'elle « Factice ». Il doit entre-autre s'assurer que le jeune ne conserve pas de pistolet avec lui.

La COT propose de faire les formations théoriques en Visio et de réserver des créneaux sur les stades, avec des groupes restreints 1 formateur + 5 stagiaires.

Nous regrettons tous de ne pouvoir effectuer les formations en présentiel (montrer et voir sur le stade est bien plus efficace qu'un diaporama, quel que soit sa qualité), et la réglementation changeant régulièrement, il est difficile de définir un quelconque planning.

Le prévisionnel par département est le suivant :

Département	Commentaire
Côtes d'Armor	Niveau 1 : Fin Mai en visio (utilisation de l'animation chronométrie pour faire du recrutement / donner de l'information). Niveau 2 : en présentiel en Juin 2021 <i>Souhait de l'équipe d'avoir un référent Officiel dans chaque club</i> Les besoins en formateurs extérieurs au CDA22 identifiés pour les spécialités Départ, Chrono électrique, Marche (et peut-être Juge Arbitre.) *Formation de niveau 1 assurée cette année par le biais du CDA22, pour pouvoir glisser les années suivantes vers une prise en charge par les clubs accompagnée par la COT22 (car tous les clubs ne disposent des ressources en formateurs et n'ont pas toutes les informations sur le système de l'OFA).
Finistère	Cyrille LE NADER peut assurer la formation Responsabilités et Ethique M001, commune aux dirigeants, entraîneurs et officiels. Sinon, la formation sera d'office axée sur le niveau 2, en privilégiant le présentiel (Mai ou Juin selon les possibilités)
Ille-et-Vilaine	Programme à l'étude Niveau 1 : Quelques clubs souhaitent assurer la formation de niveau 1 Niveau 2 : Juin ou Septembre selon la réglementation nationale
Morbihan	Pierre-Yves et Jacques-Yves ont construit un programme de formation dépendant de la possibilité de se réunir normalement en Mai. Pierre-Yves nous signale qu'il a un jeune intéressé pour être Juge Départ et sollicite les autres départements pour le former.

Un projet de présentation commune LBA est mis sur la table. René transmet aux membres de la COT les différentes présentations dont il dispose, afin de servir de base à un document commun.

Projet d'actualisation du livret de formation Juge régional

Jeunes Juges

Il y a des besoins évidents en formation de jeunes, en souhaitant que ces jeunes deviennent des juges régionaux et plus ultérieurement. (Attention modification des passerelles entre Jeunes Juges et Juge, circulaire parvenue le 31 mars 2021)

Le départ prématuré de Monique ATTIBA signifie aussi la perte de toutes les informations (livret jeune juge, outils pédagogiques). Il serait souhaitable toutefois de se rapprocher de Jean-Michel ultérieurement pour voir s'il est possible de récupérer les fichiers de base.

La COT LBA donne carte blanche à Pierre-Yves HARSCOUËT pour prendre contact avec le responsable Jeunes juges des Pays de la Loire, afin de convenir d'une date d'échange avec les membres de la COT LBA.

Il nous faudra ensuite trouver des personnes volontaires dans chaque département pour former nos jeunes.

Divers

La prochaine COT se tiendra en fonction des échanges entre Pierre-Yves HARSCOUËT et le responsable Jeunes Juges des Pays de Loire.